Régie de l'énergie Québec

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-4100-2019

Date : 9 janvier 2020

HEURE	REMARQUES
9 h 02	**Début de la rencontre préparatoire**
9 h 02	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audiencière
9 h 05	Remarques préliminaires de Me Louise Rozon sur le déroulement de la rencontre préparatoire
	Issue du projet de loi 34. Certaines ordonnances de la Régie. 9 dec. 2019. (9 h 07) - Traitement des suivis pertinents des décisions antérieures - 1er identifier suivi décision antérieures Régie - 2 identifier procédure à établir des frais engagés - 3e identifier procédure statut accordé intervenants au personnes intéressées -
9 h 09	Représentations de Me Gertler sur d'autres aspects à regarder dans le cadre du présent dossier - Qui sera demandeur si on continue - Comment intégrer projet de Loi 34 ? - Quel est le rôle de la Régie
9 h 12 à 9 h 13	Représentations de Me Neuman - Faire représentations dans le même sens que Me Gertler
9 h 13 à 9 h 43	Représentations par Me Tremblay (HQD) sur les six éléments identifiés de discussion. Il est entendu que la Régie émettra une décision procédurale à la fin - Importance pour le Distributeur de connaître la position de tous les autres participants sur nouveau cadre légal - Quels sont les suivis qui demeurent pertinents et quel est leur mode de traitement - Forum privilégié du dossier annuel n'étant plus, identifier forums existants pourraient convenir au respect des différentes ordonnances rendues par la Régie - Trois sections définies comme de la façon suivante : suivis : « pertinents », suivis « caducs », suivis « prématurés » - Me Tremblay traite des éléments soulevés par ROEÉ et SÉ-AQLPA - Procédure et la reconnaissance des frais et procédure à suivre pour accorder statut d'intervenant
9 h 43 à 10 h 03	Questions de Me Rozon afin de mieux comprendre l'exercice qui a été fait par le Distributeur pour identifier ces ordonnances antérieures
10 h 03 à 10 h 07	Questions de Mme Falardeau à Me Tremblay - sur la recommandation faite par le ROEÉ de classer dans le suivi no 31 dans les suivis du cadre du plan d'approvisionnement - sur la position du maintien des suivis dans les autres dossiers

Dossier no : R-4100-2019

Date : 9 janvier 2020

10 h 07	Question de M[e] Louise Rozon sur les demandes de remboursement
10 h 10	Pause
10 h 25	Reprise de l'audience
10 h 25 – 10 h 43	Représentations de M[e] André Turmel - Approche préconisée par HQ à identifier les suivis et, par la suite, sur la façon de traiter les frais dans le présent dossier
10 h 43	Questions de Mme Falardeau sur identifications par M[e] Turmel des points reliés à des sujets financiers
10 h 50 – 11 h 00	Représentation de M[e] McDevitt David - Interprétation du Distributeur sur projet de Loi 34 et impact sur juridiction - Causes annuelles tarifaires qui touchaient plein de sujets - Dans quels forums va-t-on traiter des sujets orphelins - Question des MFR
11 h 00	Discussion et échange sur statut du dossier actuel et les causes annuelles - Proposition d'une phase 2 au dossier actuel - Questions intérimaires pertinentes à aborder avant 2025 - Cause des Conditions de service en 2020
11 h 14	Représentations de M[e] Cadrin - M. Pascal Cormier sera analyste pour ACEFO à compter de maintenant - Reporter l'ACEFO au pied du rôle et faire représentations pour AHQ-ARQ en lieu et place - Pourquoi les trois demanderesses ont déposé un dossier tarifaire au cours de l'été 2019 - La liste des suivis transmise à l'automne et aucun n'est fait dans le présent dossier - Établir une décision procédurale des sujets du dossier 4100 et suivants et établir des dossiers prioritaires - Compétence de la surveillance de la Régie - Banc du Plan d'approvisionnement et banc du dossier tarifaire
12 h 00	Dîner
13 h 05	Retour de la pause du diner
13 h 05	Représentations de M[e] Bishai - Comment vont être distribués les différents points de suivis. La manière suggérée par le GRAME est de permettre aux participants d'avoir un échange entre eux, comment les points de suivis devraient être réglés et établir une décision procédurale
13 h 09	Demande de précision de M[e] Rozon : Est-ce que pour les suivis pertinents, vous voulez un débat de fond et dans quel forum doit-on les traiter ?
13 h 11	Représentations de M[e] Hélène Sicard - Les pouvoirs de la Régie (art. 31.2.1), sur contrôles des justes tarifs - L'importance des suivis pour ne pas se retrouver en 2025 avec un dossier tarifaire énorme
13 h 25	Question de la formation
13 h 28	Représentations de M[e] Thibault-Bédard - Suivis laissés en suspens - La Régie doit conserver une grande part de sa compétence sur plusieurs sujets

Dossier no : R-4100-2019

Date : 9 janvier 2020

	habituellement traités dans les dossiers tarifaires - -Sur la conservation de la Régie de son pouvoir de rendre des avis (art. 42) - Sur la séance de travail de la tarification dynamique - Trouver une place aux éléments que l'on retrouvait dans le dossier tarifaire dans le dossier d'approvisionnement
13 h 44	Questions de la Formation
13 h 48	Représentations de Me Franklin S. Gertler - Le Projet de loi 34 ne vient pas modifier l'article 31 - Sur possibilité de tenir une cause tarifaire à tout moment - Disposition du compte de frais reportés pour événements imprévisibles en réseau autonome - Délestage de chauffe-eau électrique et critère anti-légionnelle - MFR
14 h 18	Question de la formation
14 h 20	Représentations de Me Neuman : - Le cadre dans lequel la Régie peut statuer est large et pas seulement limité à la stricte mise en œuvre des suivis de décisions antérieures ; - Les différents pouvoirs de la Régie ; - Tarif et conditions de service - Les causes tarifaires - Obligation d'Hydro-Québec en vertu de l'article de la Loi sur Hydro-Québec 22.0.1.1, information requise annuellement - Dépôt en suivi du rapport annuel HQD et suivi administratif - Intervention et frais
14 h 52	Question de la formation
14 h 56	Représentations de Me Trifiro - Les suivis usuels maintenus pour prochaine demande tarifaire (2025)
15 h 04	Représentations de Me Cadrin - ACEFO même représentations que AHQ-ARQ
15 h 07	Pause
15 h 18	Reprise de l'audience
15 h 18	Réplique de Me Tremblay (réplique)
15 h 53	Question
16 h 01	Réplique de Me André Turmel
16 h 05	Réplique de Me McDevitt-David
16 h 06	Mot de la fin
16 h 06	**Fin de de la rencontre préparatoire**
	Nathalie St-Cyr, greffière-audiencière

PROTOCOLE D'OUVERTURE

RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 9 JANVIER 2020

DOSSIER : R-4100-2019

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ANNÉE TARIFAIRE 2020-2021

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Me Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que Me Simon Turmel et Mme Esther Falardeau**

Les avocats de la Régie sont : **Me Louis Legault et Me Jean-François Ouimette**

Les **demanderesses** sont :

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ (AQCIE)
Représentée par Me Pierre Pelletier — Absent remplacé par Me A. Turmel

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par Me André Turmel — Présent AM et PM

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par Me Éric McDevitt David — Présent AM et PM

La **mise en cause** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par Me Simon Turmel et Me Jean-Olivier Tremblay — Présent AM et PM

Les **personnes intéressées** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)
Représentée par Me Caroline Charron (Absente) remplacée par Me Cadrin

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par Me Serena Trifiro — Présente AM et PM

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par Me Steve Cadrin — Présent AM et PM

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)
Représenté par Me Marc Bishai — Présent AM et PM

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)
Représenté par M[e] Franklin S. Gertler — Présent AM et PM

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
Représenté par M[e] Prunelle Thibault-Bédard — Présente AM et PM

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M[e] Dominique Neuman — Présent AM et PM

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
Représentée par M[e] Hélène Sicard — Présente AM et PM

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de la rencontre préparatoire.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!

Début :	**9 h 02**	**Reprise**	**13 h 05**
Début pause lunch	**12 h 00**	**Fin de l'audience :**	**16 h 06**